

AIDE A LA REALISATION D'UN BUDGET EQUILIBRE

DOSSIER DE CANDIDATURE AU PIEED

Le budget prévisionnel sert à anticiper et gérer les entrées d'argent (Recettes ou Produits) et les dépenses (Charges) liées à votre action. Il doit refléter le contenu de votre projet de façon réaliste.

POINTS D'ATTENTION

Merci de remplir votre budget prévisionnel **avec la trame fournie** dans le dossier de présentation de votre projet et également en page 2 de ce document.

- 1) Merci de donner le **détail** des charges et produits de votre projet d'ECSI. Votre budget doit obligatoirement être **équilibré** entre les charges et les produits (avec et sans les consolidations/valorisations).
- 2) N'oubliez pas de comptabiliser vos « **frais de gestion** » sur le budget global. Les « frais de gestion » correspondent à la part des frais de fonctionnement de votre structure en plus des frais directs liés aux activités (par ex. : abonnements téléphoniques, adhésion à MDE pour locaux, assurances, indemnités de volontariat de service civique...). Vous pouvez les comptabiliser jusqu'à hauteur de 10% de votre budget.
- 3) N'oubliez pas de faire apparaître la valorisation du bénévolat et la consolidation. Elles servent à valoriser votre travail auprès des bailleurs de fonds et à vos propres partenaires en y représentant la valeur monétaire de tout ce qui est mis à disposition gratuitement :

La **valorisation du bénévolat** correspond à la valeur de toute aide bénévole effectuée pour la réalisation d'une action (remboursement de frais non compris).

Ex. : si vos bénévoles donnent ensemble l'équivalent de 100 heures de leur temps, inscrivez la somme de 800€ (100h x 8€ de l'heure - coût horaire avec charges du SMIC) dans cette rubrique dans les Charges et les Produits.

Il n'y a pas de règles définies qui fixe le montant de la valorisation. Cependant, nous vous proposons ces deux tableaux ci-dessous dont vous pouvez vous inspirer.

| Capacité de la salle | Coût journée 8h |
|---|-----------------|
| de 0 à 10 | 141 € |
| de 11 à 20 | 185 € |
| de 21 à 30 | 286 € |
| de 31 à 60 | 303 € |
| de 61 à 100 | 735 € |
| de 100 à 200 | 1 185 € |
| au delà de 200€ - sur la base d'un devis comparatif | |

Valorisation mise à disposition de personnel / bénévolat

| | Expertise | Encadrement | Exécution |
|---------------------------------|---|---|--|
| Actifs | 300 € / jour pour une intervention maximum de 10 jours. Au delà le calcul se fera sur la base de 3000 € /mois | Calcul sur la base de 1500 € par mois quelle que soit la durée | Calcul sur la base de 750 € par mois quelle que soit la durée. |
| Inactifs (étudiants, retraités) | 200 € / jour pour une intervention maximum de 10 jours. Au delà le calcul se fera sur la base de 2000 € /mois | Calcul sur la base de 1100 € par mois quelle que soit la durée. | Calcul sur la base de 750 € par mois quelle que soit la durée. |
| FORFAIT PAR JOUR | | | |
| | Expertise* | Encadrement* | Exécution* |
| Actifs | 300 | 71 | 36 |
| Inactifs (étudiants, retraités) | 200 | 52 | 36 |
| | *Intervenants spécialisés sur les événements /formateurs spécialisés | *accompagnement de groupe /animation | *Appui logistique |

Vous trouverez ci-dessous une présentation commune d'un budget équilibré.

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|--|-------------|---|-------------|
| Dépense 1 Dépense 2 . . . | en € | Recette A Recette B . . . | en € |
| Frais de gestion 10% MAX du sous-total Dépenses | en € | | |
| SOUS-TOTAL DEPENSES | en € | SOUS-TOTAL RECETTES | en € |
| Valorisation/Consolidation | en € | Valorisation/Consolidation | en € |
| TOTAL DEPENSES | X € | TOTAL RECETTES | X € |